la répercussion sur nos finances se faisait gravement sentir.

Néanmoins nous avions cru devoir accorder une augmentation de 25 fr. aux agents du personnel de l'octroi en leur laissant espérer de faire davantage par la suite si possible.

C'est cet engagement que la délégation est venue nous rappeler.

C'est de bonne guerre en somme, dit M. le Maire.

Le Conseil municipal est consulté. A lui de dire s'il est d'avis de charger sa commission des finances de l'examen de la question ou s'il croit devoir se prononcer de suite et décider de l'inscription au budget primitif d'une augmentation de 50 fr. pour tous les agents du personnel de l'octroi : préposés, brigadiers, receveurs.

Le Conseil vote l'augmentation séance tenante.

Un crédit de 200 francs à inscrire chaque année au budget est voté en faveur d'un vieux gardien de la bibliothèque communale que l'état de sa santé ne permet plus de remplir son emploi.

A l'article 119, gendarmerie, M. le Maire dit qu'il a demandé à M. le ministre de la guerre de nous accorder 2 brigades à cheval.

Les hommes de l'effectif actuel sont souvent surmenés par les tournées dans les communes pour les besoins du recrutement.

Il estime qu'une ville comme la nôtre doit pouvoir disposer par elle-même d'une police suffisante, et afin qu'en temps de grève on ne nous envoie pas des escadrons et des bataillons de tous les coins de la France.

L'article relatif au service des Pompes funèbres, donne lieu à une observation de M. le Maire qui, à la suite d'un fait précis porté à sa connaissance, de vente de couronnes funéraires, avait écrit à la Société pour lui rappeler les engagements pris par elle en mai 1900.

Il donne lecture de la lettre reçue en réponse de la Société des Pompes funèbres, et dans laquelle elle explique le fait que M. le Maire lui a signalé et qui s'est produit à son insu. La Société reconnaît ses engagements et n'entend pas s'y soustraire.

Nous publierons la lettre.

Le budget tel qu'il a été modifié au cours de la discussion se présente comme suit :

Recettes	4.219.597 fr.
Dépenses	4.217.978
Excédent de recettes	1.619 fr.

L'ensemble du budget est adopté.

Le Conseil vote ensuite la liste des candidats répartiteurs des contributions, puis constitué en comité secret délibère sur des demandes de bourses.

La séance est levée à minuit.

Une fête de famille à la Mutuelle. — Dans le programme de la fête mutualiste du 9 août devait figurer pour la « Mutuelle » ainsi que pour chacune des autres sociétés participantes, une récréation spéciale que l'on se vit contraint d'ajourner.

Ce complément de la fête auquel la commission de la Mutuelle a tenu à associer les dames de la famille des sociétaires, aura lieu demain samedi 26 décembre, à 8 heures du soir, dans la salle de la Nouvelle Union Tourquennoise, rue de Tournai.

Un concert dans lequel se feront entendre et applaudir Mme Desoutter-Delrue, Mlle J. Fliniaux, MM. Deldyck, Denoyette, A. Dhaene et Emile Flipo, précédera la soirée dansante.

Cette fête s'annonce comme devant obtenir un gros succès.

A la Société de Géographie. — M. Gervais-Courtellement, explorateur, chargé de missions, viendra donner à Tourcoing, dimanche prochain 27 décembre, à 5 h. 1/2, la conférence sur « La France en Asie », qui lui a valu le plus grand et légitime succès, devant les membres des Sociétés de Géographie de Lille et de Roubaix. Cette conférence sera accompagnée de projections.

Théâtre municipal. — Aujourd'hui, jour de Noël, au théâtre municipal, représentation en matinée de l'un des chefs d'œuvres d'Alexandre Dumas fils ; la *Dame aux Camélias*, comédie en 5 actes.

L'assistance promet d'être nombreuse si nous en jugeons par la location qui a été très active.

Le Noël des écoliers. — Hier ont commencé les belles fêtes organisées par le Comité de l'*Association des Dames charitables*, sous les auspices de l'Administration municipale.

Dans toutes les écoles maternelles, la Fête de l'Arbre de Noël a obtenu un succès très vif. MM. les Conseillers des quartiers où se trouvent les diverses écoles, ont tenu à faire acte de présence à ces fêtes enfantines si charmantes.

A l'issue des petites fêtes particulières à chaque école le traditionnel arbre de Noël chargé de jouets a été dépouillé en faveur des enfants.

Dans les deux crèches municipales, hier soir, à 6 heures.

Les tout petits ouvrirent de grands yeux devant le bel arbre de Noël étincelant de lumière et de jouets.

Des Dames du Comité de patronage des crèches et du Comité de l'Association des Dames charitables ont fait aux bébés une distribution de coquilles, jouets et vêtements.

**

La première séance récréative de l'Hôtel de Ville, a été donnée hier après-midi, devant 2.000 enfants des écoles élémentaires.

Le succès de cette première séance, qui sera suivie de deux autres aujourd'hui, a été considérable et l'immense vaisseau n'a cessé de retentir des joyeuses exclamations des enfants.

Accidents du travail. — M. Albert Despinoy, 27 ans, serrurier, chez Louis Beuque, constructeur, rue du Bras-Pain, a été blessé au pouce gauche par un coup de marteau, plaie par écrasement avec arrachement de l'ongle.

Docteur Huriez, 20 jours.

— M. Henri Vieane, 42 ans, tisserand, chez Bayart-Parent, fabricant, rue Fin-de-la-Guerre, a été blessé à la main gauche, par le bras de chasse d'un métier à tisser. Docteur Dewyn, 6 jours.

— M. Paul Deporters, 33 ans, tisserand dans le même établissement que ci-dessus a été blessé à la main droite en mettant une cannette dans la navette de son métier. Docteur Bernard, 6 jours.

Installation complète de Cafés et d'Estaminets
DÉPOT DE CHAISES EN BOIS COURBÉ
Fabrique de Banquettes Riches et Perforées
DESMEDT
Bazar Universel, 37-37bis, rue de Tournay
TOURCOING
Grand Choix d'Articles pour Fêtes

Incendie. — Hier matin vers 9 heures, un incendie s'est produit rue Rouget de l'Isle, dans des maisons appartenant à M. Benoit Maquet, et où sont installés un atelier de dégraissage de torchons de filature et un séchoir. C'est dans ce dernier bâtiment que le feu a pris par suite, croit-on, du dépôt de torchons sur le calorifère.

Deux voisins, MM. Vandredeule et Albert Delplanque, tentèrent d'éteindre le commencement d'incendie à l'aide de seaux d'eau, mais la fumée très intense empêchait d'apercevoir le foyer.

Les pompiers furent appelés par téléphone et se transportèrent rapidement sur les lieux. Après une demi heure de travail ils étaient maîtres du feu.

Les dégâts consistent en matériel, marchandises et immeubles s'élevant à 4.200 fr. environ couverts par une assurance.

Les arrivages aux halles. — Il est arrivé aux halles pendant les journées des 23 et 24 décembre : huîtres 18.700 ; moules 400 kil ; marée 6.275 k. ; pommes de terre, 500 k. ; beurre, 30 k.

Contraventions. — Des contraventions ont été dressées à charge de P. D., 22 ans et A. L., 27 ans, rue de Tunis, pour violences légères et réciproques.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Mme Dumay, qui a tenté de se suicider, dans la nuit de mardi à mercredi, en se jetant sous le train 323 se dirigeant vers Calais a été transportée, hier matin, à l'hôpital St-Sauveur.

Son état ne s'est pas amélioré et l'on redoute toujours une issue fatale.

COMINES. — C'est fête aujourd'hui à l'Usine de Comines.

Quand je dis Usine, je ne donne pas à ce mot le sens générique.

Les nombreux et richissimes patrons des Usines de l'Industrie textile de Comines désertent leurs établissements aujourd'hui ; ils fêtent l'Enfant Jésus, à leur façon, à huis clos, dans leur famille, autour d'une bonne table, ou bien s'en vont patenôtrer autour de la crèche paroissiale.

Mais à l'*Usine* de produits chimiques, il y *a fête pour les ouvriers* : le vieux père Noël, qui de par la légende n'existe que pour les petits enfants, passe effectivement à l'Usine pour tous les travailleurs.

La fête de Noël, qui tombe à l'époque la plus rigoureuse de l'année, est pour MM. Lutcher, l'occasion de remettre à leurs braves serviteurs, non pas une aumône, mais une véritable participation dans les bénéfices de leur industrie.

Cette récompense, instituée depuis la savante et perspicace direction de M. Maurice Delechand, est devenue annuelle et sera remise aujourd'hui aux intéressés.

Voici en quels termes, s'exprime l'estimable directeur, dans un placard posé à l'intérieur de l'usine :

« Mes chers collaborateurs,

« Bien que l'année ne se terminera pas dans de bonnes conditions, par suite de la crise sucrière, qui, par ricochet, atteint notre industrie, j'ai obtenu quand même du Conseil d'administration de la Société, l'autorisation de *récompenser tous les ouvriers* en leur remettant à chacun d'eux, à l'occasion de Noël, des primes variant entre 25 et 100 francs selon le nombre d'années de présence à l'Usine. »

« En outre, il sera distribué à chaque ouvrier 200 kilos de bon charbon domestique. »

Tous les Cominois indépendants sont unanimes pour féliciter l'Usine et son directeur de cette mesure de coopération.

Voilà une bonne action dont on ne saurait trop féliciter l'auteur désintéressé.

LILLE

Un incendie à la filature Lorthiois. — 150,000 francs de dégâts. — Hier après-midi, un incendie, dû à un court-circuit, s'est déclaré dans une des salles de la filature de coton de MM. Lorthiois, frères, quai de l'Ouest, 36.

Cet important établissement, qui compte environ 450 ouvriers et ouvrières, occupe une vaste étendue de terrain.

En pénétrant dans la cour on a, à droite, le bâtiment le plus important, celui où sont installés les métiers. A gauche, se trouve un jardin et au fond de la cour, la machinerie.

Le bâtiment principal est divisé en deux parties, séparées par un couloir.

D'un côté est la salle des « continueuses », de l'autre celle des « renvideurs ». Chacune de ces salles mesure environ 140 mètres de long, sur 80 mètres de large. Dans la première se trouvent vingt-six métiers occupant 150 ouvrières ; dans la seconde, trente-huit métiers occupant 250 ouvriers.

Les toitures ne sont pas très hautes. Les salles sont chauffées à une température de 35 degrés et pour que cette chaleur ne puisse s'échapper par les toitures, on a disposé sous celles-ci une couche de sciure de bois de 0 m. 30 centimètres d'épaisseur.

La filature est éclairée à l'électricité et les fils conducteurs sont attachés au plafond à des isolateurs.

Tout-à-coup, vers quatre heures de l'après-midi, alors que tout le monde travaillait, le surveillant Pierre Timermann, qui se trouvait dans la salle des « continueuses » aperçut une flamme au plafond. Aussitôt la moitié de la salle fut plongée dans l'obscurité. C'était un court-circuit qui venait de se produire dans les fils qui passent à proximité du couloir, non loin de la porte centrale. Les ouvrières effrayées poussèrent des cris en se précipitant vers les issues assez nombreuses.

Pendant ce temps le court-circuit avait communiqué le feu à 3000 kilos de busettes renfermées dans des caisses placées les unes au-dessus des autres.

Les « renvideurs » quittèrent leur salle dans le plus grand ordre et vinrent jeter de l'eau sur les caisses de busettes, mais bientôt l'atelier fut rempli d'une fumée âcre. Les flammes gagnèrent le plafond et la sciure qu'il renferme.

A partir de ce moment, le feu commença à prendre de l'extension, mais heureusement les pompiers de la caserne Malus, sous les ordres de MM. Aerts, capitaine ; Lepercq, lieutenant : Goube, sous-lieutenant, arrivèrent avec la pompe à vapeur, le fourgon et la grande échelle.

Avec une grande rapidité, ils dirigèrent quatre lances sur le brasier. L'eau ne pouvait manquer car elle fut prise au canal. Peu après arrivèrent les pompiers des rues de Flandre et d'Isly. La pompe de Canteleu arriva la première, mais elle n'a pas été utilisée.

Après deux heures de travail, les pompiers étaient maîtres du feu. A sept heures, il ne restait plus qu'à arroser quelques mètres de toiture. Les pompiers de la caserne Malus étaient complètement mouillés.

Quelques-uns d'entre eux ont quitté les lieux du sinistre à sept heures et demie avec le fourgon et la grande échelle. Seule la pompe à vapeur est restée pour parer à toute éventualité.

Les dégâts sont très importants. On les évalue à 150.000 francs.

Les métiers ont eu à souffrir beaucoup plus que le bâtiment lui-même car, à vrai dire, il n'y a que quelques mètres de toiture de brûlés.

Un métier, celui qui se trouvait près des caisses de busettes, a été détruit par les flammes, les autres ont été fortement endommagés par l'eau.

De ce fait les « continueuses » seront obligées de chômer pendant quelques jours. Quant aux « renvideurs », bien que l'eau jetée ait envahi leur salle, on espère qu'ils pourront travailler samedi matin.

Bien entendu, il serait difficile de dire comment le court-circuit a pu se produire.

Il y a trois ans environ pareil incendie a éclaté dans des conditions semblables. MM. Lorthiois frères sont assurés.

Une petite fête qui coûte cher. — Mercredi, jour de marché, un négociant en grains, de la région de Lille, venait dans notre ville pour traiter plusieurs affaires avec des clients. Sa journée terminée, vers huit heures, il se rendit dans un estaminet de la rue des Douze-Apôtres. Là il dépensa sans compter. Cela lui était facile, car il avait dans son portefeuille un billet de mille francs, quatre billets de cent francs et un de cinquante.

Il fut très généreux même avec des personnes qu'il ne connaissait pas. On fit honneur au champagne, on bavarda, puis vers minuit le commerçant songea à aller prendre un peu de repos.

Il régla ses consommations avec un billet de cinquante francs, puis sortit.

Quelques instants plus tard, il s'aperçut que le *billet de mille francs avait disparu de son portefeuille*. Il retourna au cabaret de la rue des Douze-Apôtres et réclama. Mais on ne voulut rien entendre.

Des agents de police, avertis, conduisirent à la permanence le négociant et la cabaretière. Celle-ci affirma n'avoir reçu qu'un billet de cinquante francs et avoir rendu exactement la monnaie de cette somme.

Finalement M. Chauvin, commissaire de police, renvoya le négociant et la cabaretière.

On recherche actuellement un nommé B..., cocher de place, et une demoiselle L., de Roubaix, qui ont bu du champagne avec le négociant, et qui pourront, peut-être, donner des renseignements sur cette affaire.

Le vol de 18,000 francs. — Le jeune employé, Lucien Lecocq, du Comptoir national d'escompte, a, ainsi que nous l'avons dit hier, envoyé à son frère une lettre et une partie de la somme qu'il a dérobée à son patron.

Dans cette missive, le jeune homme se vantait notamment d'avoir su échapper aux recherches de la police.

Le jeune inconscient ne se doutait point, lorsqu'il écrivait ces lignes, qu'il avait failli être arrêté et que seule, l'incurie de la police de Douai l'avait sauvé.

En effet, Lecocq, après avoir empoché les 18.000 fr., avait pris le train à destination de Douai.

Arrivé dans cette ville, il fut reconnu et sa présence fut signalée au bureau de la Sûreté. Le commissaire au lieu d'envoyer un agent à l'endroit qui lui avait été indiqué, se contenta d'en faire part quelques heures plus tard au gendarme de service à la gare.

Le brave gendarme examina attentivement toutes les figures qui passaient devant lui, mais aucune d'elles ne correspondait au signalement ou plutôt aux indications qui lui avaient été données.

Au moment où on le chargea de la mission d'arrêter le jeune Lecocq, celui-ci avait pris la direction de la Belgique.

La crainte du feu. — Hier matin, vers une heure, un incendie se déclarait, ainsi que nous l'avons dit, au numéro 52 de la rue de Poids, chez M. Vandenbroeck, épicier.

Sa voisine, Mme veuve Dubois, née Rosine Leclercq, effrayée et craignant que le feu se communiquât à sa demeure, sortit précipitamment en emportant une somme de 195 fr.

Elle fuyait le théâtre de l'incendie et se dirigeait vers la maison d'une amie, quand elle s'aperçut que son portemonnaie avait disparu.

Elle retourna sur ses pas, et le chercha, mais ses recherches n'ont obtenu aucun résultat.

Une voleuse. — Une marchande foraine, Marie Minck, âgée de 41 ans, demeurant rue d'Austerlitz, 92, a été arrêtée hier, à son domicile, en vertu d'un jugement du tribunal correctionnel de Rethel, pour vol.

FINANCES

Paris, le 24 décembre 1903.

Marché peu animé et généralement faible par suite des réalisations auxquelles on procède de tous côtés.

A la veille des trois jours de fête, nombre de spéculateurs préfèrent alléger leurs positions plutôt que de rester dans la crainte de complications en Extrême-Orient.

La Rente Française recule à 97.55.

Les Fonds étrangers sont indécis et plutôt lourds, notamment le Turc 4 0/0.

Les Sociétés de crédit ne subissent pas l'influence ambiante. Le Crédit Lyonnais se tient à 1.155 fr.

En Banque, l'obligation 5 0/0 Grenade à 340 francs paraît avantageuse. La Durban consolide son avance à 28 fr. 50. L'action des Mines de Heen est en bonne tendance à 33 fr. 50, sous l'influence de la fermeté du marché du plomb. Les Mines de Régay ont un marché suivi et animé à 266 fr.

La fermeté de l'action Fillols à 251 fr. 50 est la conséquence de l'augmentation de son capital qui permettra à la Société de prendre des intérêts, avec l'importante maison Muller, de Rotterdam, dans l'exploitation des Mines de fer de Zaccar, en Algérie.

Peu de changements sur nos Chemins de fer.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 24 décembre

Présidence de **M. Sée**, juge — Assesseurs : **MM. Hirsch** et **Villette**, juges. — Ministère public : **M. Leclercq**, substitut.

Les incidents d'Armentières. — Nous avons, il y a huit jours, rappelé les incidents d'Armentières qui ont précédé la grève et ont ouvert la série des violences. Deux prévenus étaient inculpés d'avoir, le 24 septembre, brisé des clôtures chez M. Delembre, le propriétaire qui avait récemment expulsé le locataire en faveur de qui la foule prenait ainsi parti. Trois agents étaient cités comme témoins à charge, et sur leurs dépositions, le parquet avait accusé l'un des prévenus d'avoir jeté des briques, l'autre d'avoir décroché et jeté un volet dans les vitres.

Or, à l'audience, des témoins à décharge ont réussi, le fait est assez rare pour être signalé, à établir l'innocence de Dumoulin. Dumortier seul a été condamné à 6 jours de prison (sans sursis).

Instituteur outragé. — Léopold Callebaut, âgé de 37 ans, épicier à Lambersart, est poursuivi pour avoir outragé un instituteur-adjoint par les circonstances suivantes :

Le fils de Callebaut ayant été retenu à l'école pour compléter la préparation d'un examen, était rentré en retard. L'enfant prétendit avoir reçu une tape de son instituteur, que le père alla trouver sans retard lui déclarant :

« Si tu frappes mon fils, je te casses la g.... » et il retire son fils de l'école. L'affaire a été remise à samedi.

Faits de grève. — Pour entraves à la liberté du travail une bande de gamins de 13 à 15 ans, de Roncq, Victor Descamps, Raoul Rosellens, Constant Doblaire, Arthur Christiaens et Bruno Desauvre sont poursuivis devant le Tribunal Correctionnel.

Le Tribunal les a remis à leurs parents.

Escroquerie à l'accident. — Pour n'être pas la première condamnation de ce genre, la condamnation de François Joncker, 52 ans, homme de peine, à Tourcoing, n'en est pas moins intéressante. Blessé chez M. Chancel le 14 mars 1903, Joncker, ancien infirmier, crut avoir trouvé le moyen de prolonger indéfiniment son infirmité en appliquant sur son pied des emplâtres savamment entretenus.

Il réussit ainsi à se faire remettre plus de 500 fr. de demi-salaires et frais médicaux alors que de l'avis d'une dizaine de médecins successifs il était tout à fait guéri. La supercherie est enfin découverte grâce à certaine maladresse de ce malade imaginaire.

Le Dr Guermonprez cité comme témoin à charge et qui n'a pas démenti ce titre a le rare bonheur de pouvoir déposer longuement sur tous les détails de l'accusation sans être interrompu. Après ce réquisitoire et plaidoirie de Me Fauille pour la partie civile et de Me Parmentier pour l'inculpé, le tribunal a infligé à ce dernier un *mois de prison avec sursis* et 200 fr. de dommages intérêts.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Houblons

On nous mande de Nuremberg que, quoique la demande ait laissé quelque peu à désirer, la fermeté du marché cependant n'a pas discontinué pendant le courant de la huitaine. Les transactions totales se chiffrent par un delà de 3900 balles, tandis que les délivraisons pendant la semaine précédente n'ont comporté que 400 balles pour l'intérieur et 700 balles par chemin de fer. On cote de 175 à 185 R. m. contre 160 à 110 en 1902 et 70 à 80 R. m. en 1901.

On nous écrit d'Alost que la fermeté du marché s'est encore accentuée ces jours derniers et les prix varient de 152 fr. à 155 fr. pour 50 kilos huit marques habituelles de contrat. Les transactions ont été toutefois limitées ; les vendeurs tout comme les acheteurs se montrent relativement réservés.

On nous mande de Saaz qu'aucun changement appréciable n'est survenu dans les affaires. On achète journellement de petites parties et les prix flottent suivant conditionnement de la marchandise de 350 couronnes pour Bezirk à 370 couronnes pour Kreis. Pour marchandise prima supérieure qui n'est presque plus offerte en vente, on paie quelques couronnes en plus.

On nous écrit de Neutomischel (Posen) que les affaires sont calmes pour le moment ; l'approche des jours de fête se fait sentir et les acheteurs étrangers ont quitté la ville. Malgré cela des commissionnaires d'ici achètent tant pour compte bavarois que pour compte bohémien, de petites parties mais se composant généralement de sortes moyennes, attendu que la marchandise prima est trop chère et ne laisse par conséquent pas de marge.

Les prix sont restés inchangés. On a payé pour sortes prima 188 à 195 R. m. et pour sortes moyennes 175 à 180 R. m. par 50 kilos.

MARCHÉ DE PARIS

du 24 décembre 1903

Farines de consommation. — La boulangerie n'achète que pour ses besoins immédiats ; les cours ne varient pas.

Premières marques, les 157 kil. net 48.50.
— — les 100 kil. 30.89.

Farine fleur. — Le temps est toujours brumeux et froid ; des pluies et des neiges sont probables.

Hier, à New-York, le froment a haussé de 7 à 20 centimes, et à Chicago de 9 à 14 centimes par 100 kilos.

Notre marché des farines de commerce ne présente que peu d'activité aujourd'hui, à l'ouverture de la réunion. Les vendeurs sont réservés malgré la fermeté signalée d'Amérique, toutefois, les acheteurs sont également peu empressés. La tendance est calme, mais les cours s'inscrivent sans changement notable sur ceux cotés hier à quatre heures.

Blé. — *Le courant du mois débute en légère hausse*, grâce à une bonne demande de la part du découvert ; le livrable dénote très peu de changement sur la veille.

Avoine. — Les affaires sont sans activité au début. Le courant du mois est demandé à 14.15, offert à 14.20 ; janvier-février sont faits à 14.45 ; les 4 de mars ont acheteurs à 15.10, vendeurs à 15.15.

Colza. — Le marché ne présente que très peu d'animation aujourd'hui à la première cote. La tendance est soutenue ; toutefois les cours s'inscrivent sans changement notable sur la veille. Stock à ce jour : 14500 qtx, c. 14650 hier.

Lin. — Les offres sont assez régulières à l'ouverture de la réunion, mais la demande est peu active. *La tendance est lourde et l'écart dénote* une baisse de 50 cent. sur la veille. Stock à ce jour : 2.350 quintaux, contre 2.360 hier.

Alcool. — La demande est encore assez active au début de la réunion, mais les vendeurs sont plus réservés. La tendance est ferme et les prix s'inscrivent en reprise de 12 à 37 cent. sur ceux tenus hier en dernière heure. Le stock s'est accru de 275 pipes.

Sucres bruts. — Les transactions sont sans activité, aujourd'hui, pendant toute la réunion. Les acheteurs sont réservés, en raison de l'approche des fêtes, mais, d'un autre côté, les offres sont également sans importance. La tendance est calme, toutefois, les cours s'inscrivent sans changement sur la veille. Les avis de l'étranger arrivent calmes.

Sucres raffinés. — (Cote commerciale). — La demande reste sans activité de la part de la consommation. La tendance est calme, mais les cours ne varient pas.

LA TEMPÉRATURE

358 — VENDREDI 25 DÉCEMBRE — 7

Lever du soleil, 7 h. 54 — Coucher, 4 h. 05.
Lune. — Lever 11 h. 13 m. — Coucher, 10 h. 54 s.
8e jour de la lune.
Le temps va rester froid ; des pluies et des neiges sont probables.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
du 24 Décembre

Baromètre à 8 h. matin : 757mm10.
Baisse : 6mm48.
Direction du vent : E.
Etat du ciel : Couvert.
Température extrême : minima 1°0, maxima 0°8.

Programme des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Théâtre de Roubaix (situé rues Archimède et Richard-Lenoir). — Direction Louis Couvreur. — Bureau à 5 h. 1/2 — Rideau à 6 h. — Vendredi 25 décembre 1903, à l'occasion des fêtes de la Noël, grande soirée populaire offerte à titre gracieux (moitié prix à toutes les places) :

LE PETIT JACQUES

Drame en 9 tableaux de M. William Busnach, tiré du roman de Jules Claretie

LA MASCOTTE

Opéra-comique en 3 actes, de MM. Chivot et Duru, musique de Audran

Places publiques, 3 fr. 25 ; loges de faces, 3 ; loges de côtés, 2.50 ; orchestre, 2 ; parquets, 1.25 ; deuxième galerie, 1 ; parterre, 50 centimes.

— Dimanche 27 décembre, bureau à 5 h. 1/2 ; rideau à 6 h., représentation extraordinaire (moitié prix à toutes les places) :

LA TOUR DE NESLE

Drame en cinq actes et dix tableaux, de MM. A. Dumas et P. Gaillardet

MISS HELYETT

Opéra-comique en 3 actes de M. Boucheron, Musique de Audran

VILLE DE TOURCOING

Théâtre Municipal de Tourcoing (Place Leverrier). — Direction : A. Bourdette — Bureaux à 2 h. 1/2. Rideau à 3 h. .. (Matinée). — Vendredi 25 décembre, à l'occasion des fêtes de Noël, pour les représentations de Mme Teysseyre-Bollys, premier sujet des Théâtres de Lyon, Marseille et Bordeaux :

LA DAME AUX CAMÉLIAS

Pièce en 5 actes, d'Alexandre Dumas fils

Les principaux rôles seront tenus par Mme Teysseyre-Bollys ; MM. Cassin, Bureau et Barillier.

On commencera par une comédie du répertoire.

Prix des places : Fauteuils 3 fr. ; parquet, 2 fr. ; galeries, 1 fr.

La location sera ouverte demain mardi, à neuf heures.

P.-S. — On nous annonce pour dimanche 27 : *Véronique*, en matinée.

La location sera ouverte jeudi matin, à neuf heures.

Brasserie des Familles, 18, rue de Tournai et 3, place des Halles, Tourcoing. — Fête de Noël, vendredi 25 décembre à 4 h. 1/2, **Deux Grandes Attractions. — Nouveaux Débuts.**

Templeuve (Belgique). — Dimanche prochain, aura lieu le grand concert organisé par l'harmonie « Sainte-Cécile ». Cette excellente phalange musicale s'est assuré le concours du Cercle Théâtral de Lannoy, de MM. L. Masson, clarinette-solo du 3e génie à Arras, F. Debyser, 1er prix de clarinette du Conservatoire de Roubaix et Louis Questin, premier comique des concerts de Roubaix.

Le Cercle théâtral Lannoyen, qui a obtenu un succès si éclatant dimanche dernier à Lannoy, interprétera deux jolies comédies à la fois désopilantes et morales.

PROGRAMME :

Première partie

1. Le Serment, ouverture par l'Harmonie, directeur Noneve — 2. Pasquilles Tourquennoises, par M. Auguste Derache — 3. Duo de Saupe, pour clarinettes, MM. L. Masson et F. Debyser — 4. Chansonnettes comiques, par L. Questin. — 5. Un client sérieux, comédie en un acte de Courteline, par le Cercle Théâtral Lannoyen, direction A. Derache.

Deuxième partie

1. Wilhelmina, fantaisie, par l'harmonie, direction Ninove — 2. Pasquilles Tourquennoises, par M. Aug. Derache — 3. Chanson des Nids, pour clarinettes, MM. L. Masson, F. Debyser — 4. Chansonnettes comiques, L. Questin — 5. Le Crampon du Sauvetage, comédie-vaudeville en 4 actes, d'Antony Mars, par le Cercle théâtral, direction Aug. Derache.

CONVOCATIONS

Du 27 décembre

Roubaix. — *Société de secours mutuels des ouvriers en bâtiments de Roubaix.* — Dimanche 27 courant, à 7 heures du soir, réunion mensuelle des sociétaires au siège social, à l'estaminet du « Soleil qui luit pour tout le monde », coin des rues Pellart et de l'Ommelet.

Les ouvriers qui désirent en faire partie sont priés de se faire inscrire à partir de six heures.

Etat-civil de Roubaix

Du 24 décembre

Naissances. — *Ferdinand Van Steenkiste*, rue d'Amsterdam, 18 — *Juliette Varlet*, rue du Nouveau-Monde, 97 — Charles Estreicher, rue Alfred de Musset, impasse des Villas, 6 — Angèle Berthelomeus, rue d'Arcole, cour Voreux, 3 — Gabriel Notte, rue Blanchemaille — Gabriel Breine, rue Blanchemaille — Andréa Dubois, rue Sainte-Elisabeth, cour Lahutte, 3 — Noël Vanhoutte, rue Roeroi, 12.

Décès. — Stéphanie Gilbert, 67 ans, ménagère, rue Labruyère, 77 — Georges Corsaut, 77 ans, sans profession, rue Saint-Jean — Désiré Baetens 6 mois, rue de Rome, première cour Olivier, 8 — Henri Segard, 45 ans, employé de commerce, Grande-Rue, 280.

Etat-civil de Tourcoing

Du 24 décembre

Naissances. — Mafille Julie, rue du Rhin, 2 — Desmettre Lucie, rue de Guisnes, 176 — Vandoorne Arthur, rue de Mouscron — Vancorselly Charles, rue Kléber — Augenot Andrée, rue de la Gore, 30.

Décès. — Dangremont Henri, 56 ans, rue d'Amsterdam — Potelet J.-B., 84 ans, rue d'Havré, 3 — Delplanque Clémentine, 70 ans, rue de Lille, 121 — Deloose Gustave, 27 j., r. Nationale, 122.

PRIME absolument GRATUITE

Offerte par LA CONFIANCE

du 28 Décembre au 10 Janvier

A tous ses acheteurs, la Coopérative **LA CONFIANCE**, rue Ma Campagne, **offre** gratuitement **deux vases** ou **une jardinière** bleu de Sèvres, décor émaux et or, art nouveau.

Pour bénéficier de cette prime, il suffit d'acheter un litre de liqueur extra-fine (Anisette, Curaçao, Cassis, etc.) à 3 francs le litre.

Cette prime ne sera donnée qu'une seule fois à chaque client qui, néanmoins, sera autorisé, en achetant deux litres de liqueur différente, à prendre les deux vases et la jardinière de *façon à avoir, complète, une garniture de fenêtre ou de cheminée.*

LA CONFIANCE est la première société qui ait créé à Roubaix une distillerie de liqueurs fines.

Les Hémorroïdes

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe, depuis quelques années, un médicament, l'**Elixir de Virginie**, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. *On n'a qu'à écrire*, 2, rue de la Tâcherie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, **4 fr. 50**, franco.

FORCE VIRILE retrouvée à tout âge par traitement scientifique inoffensif. Efficacité garantie. — *Jamais d'insuccès.* — Ouvrage explicatif gratis sur demande au Dr ORBNEY, 20, Rue Richer, Paris. *Consultations* : Mardi, Jeudi, Samedi, de 4 à 6 heures.

Aux Retardataires

Chaque année, un grand nombre de personnes désireuses de profiter du passage à Tourcoing du célèbre opticien **M. Brouillard**, ont le tort d'attendre les derniers moments de son séjour ici pour lui rendre visite ; c'est la cause de l'encombrement qui se voit toujours à la dernière heure, à l'*Hôtel du Cygne*, à Tourcoing, où il est descendu, sans parler des retardataires qui, régulièrement, se présentent après son départ et regrettent alors de ne pas avoir mis un peu plus d'empressement à profiter de ses bons services. Pour éviter ces inconvénients, nous conseillons à nos lecteurs de bien faire attention que son départ aura lieu **lundi soir 28 courant.**

CONSULTATIONS GRATUITES
148, Rue de Lannoy, 148
ROUBAIX
PAR
le Docteur Merlier
Médecin-Adjoint de l'Hôpital St-Sauveur de Lille
Pharmacien de 1re Classe

INDUSTRIE - COMMERCE

LAINES

Roubaix, 24 décembre. — Peignés (type unique)

MOIS	COTE précédente	de midi à Roubx	4 h. 1/2 Tourcg
1903 Décembre..	5.00	5.025	....
1904 Janvier....	5.00	5.025	....
— Février....	5.00	5.025	....
— Mars......	5.00	5.025	....
— Avril......	5.00	5.025	....
— Mai........	5.00	5.025	....
— Juin........	5.00	5.025	....
— Juillet.....	5.00	5.025	....
— Août.......	5.00	5.025	....
— Septembre.	5.00	5.025	....
— Octobre....	5.025	5.025	....
— Novembre..	5.00	5.025	....

Anvers. — 200.000 k. Tendance soutenue.

A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, la cote officielle paraîtra à midi à Roubaix les 24 et 31 décembre et ne paraîtra pas les 26 décembre et 2 janvier.

MARCHÉS DE PARIS

Bourse commerciale du 24 décembre 1903

Dépêche de 1 heure 15

Huiles Colza, Blés, Seigles, Avoines, Lin, Colza, Farines, Sucres : [illegible]

Cours de clôture du 24 décembre 1903

[illegible]

BESTIAUX

Paris (La Villette), 24 décembre.

Bœufs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taureaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTONS

Le Havre, 24 décembre. — Ouverture : — balles. — Marché calme.

[illegible]

New-York, 23 décembre.

[illegible]

PÉTROLE

Anvers, 24 décembre.

[illegible]

BOURSE DE LILLE

du 24 décembre 1903

Actions minières

MINES	Cours préc.	Cours du jour	Offre	Demande
Albi	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Aniche	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Anzin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Azincourt	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Blanzy	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bruay	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bully-Grenay	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Campagnac	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carvin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Clarence	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Courrières	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Crespin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Douchy	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dourges	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Drocourt	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Escarpelle	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ferfay	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ferques	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Flines-lez-Raches	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lens	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Liévin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ligny-lez-Aire	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Marles	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Marly	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Meurchin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ostricourt	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thivencelles	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vicoigne-Nœux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vicoigne	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

BOURSE DE PARIS

du 24 décembre 1903

[illegible]

BOURSE DE BRUXELLES

du 24 décembre 1903

[illegible]

Imprimerie du Progrès du Nord [illegible]

Le Gérant : A. LECLERCQ.